AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

REUNION DE PRESENTATION

SRADDET

24 JANVIER 2019

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PREALABLE

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

Le SRADDET ne sera pas :

- Le SCoT des SCoT.
- La somme des SCoT.

Le SRADDET sera un document s'appuyant sur le travail des SCoT (et des acteurs locaux) et faisant confiance à l'intelligence collective.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

ENJEUX

- Complémentarité, équité, développement équilibré des territoires
- Equilibre des territoires et atténuation des disparités entre l'est et l'ouest
- Qualité des infrastructures de transport
- Accès à la mobilité individuelle et collective pour tous
- Offre de logement accessible à tous et permettant un parcours résidentiel
- Offre de services et d'équipements diversifiés pour tous
- Gestion économe du foncier, et notamment du foncier agricole

- Préservation : continuités écologiques, biodiversité, paysages
- Gestion durable des ressources naturelles
- Atténuation et adaptation au changement climatique
- Lutte contre la pollution de l'air
- Concrétisation de la transition énergétique
- Transition du territoire vers l'économie circulaire
- Renforcement des liens entre la région et les territoires voisins
- Rayonnement européen et international

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

Un SRADDET **riche de 60 objectifs opérationnels**.
Un focus sur quelques thématiques majeures :

- **Armature territoriale**
- **Foncier et gestion économe de l'espace**
- **Habitat**
- **Urbanisme commercial**

- **Infrastructures et équipements**
- **Intermodalité fret**
- **Offres de services voyageurs tous modes**
- **Sûreté des voyageurs**
- **Gouvernance de la mobilité et accompagnement des mutations**

- **Energie**
- **Climat et qualité de l'air**
- **Déchets et économie circulaire**
- **Biodiversité**

Un fascicule des règles en cours d'écriture, et qui sera finalisé après les 3 réunions.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Armature territoriale

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

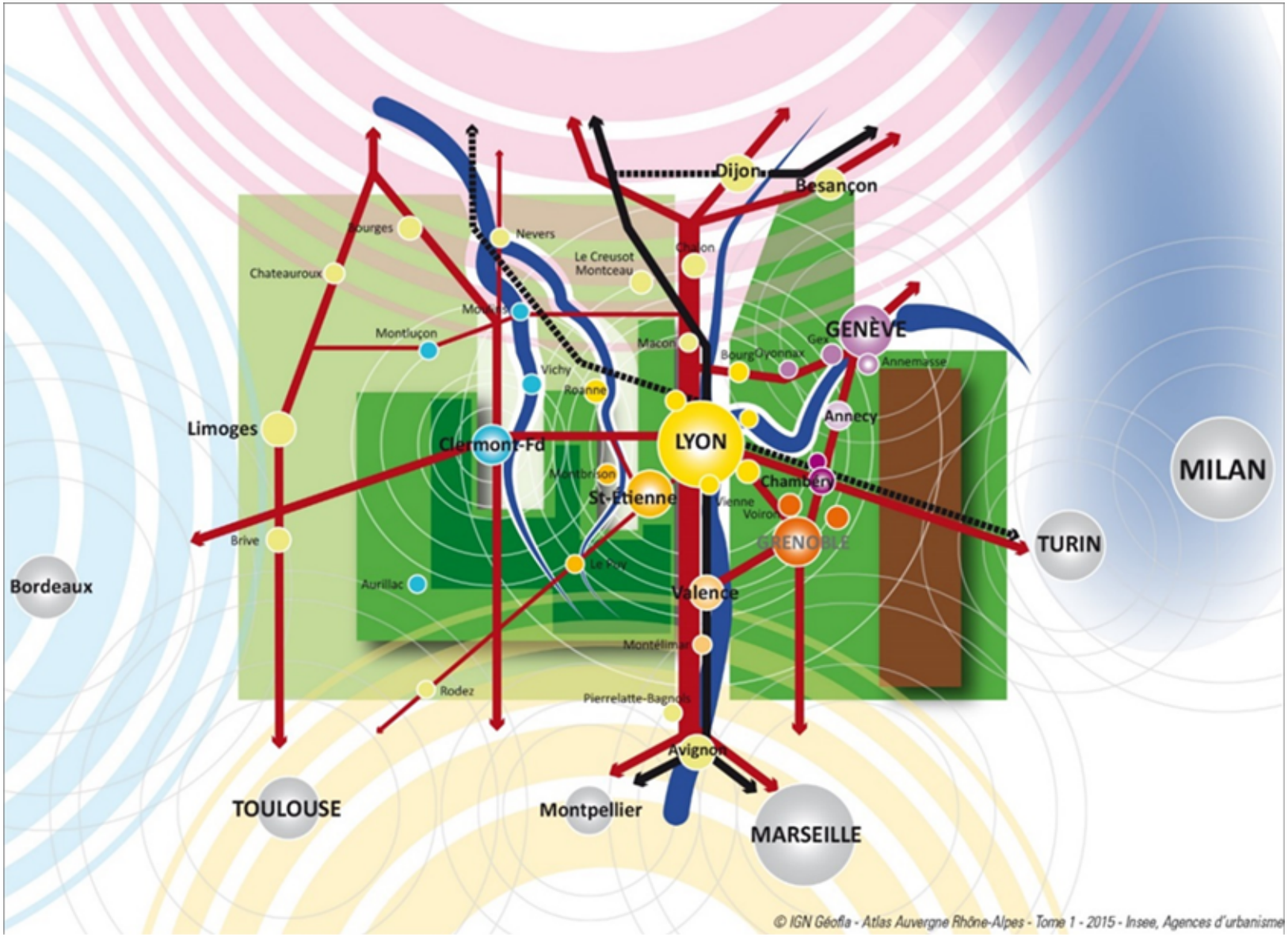

Armature territoriale

- Objectif de renforcer l'armature territoriale existante.
- Pour cela, faire confiance aux SCoT et s'appuyer sur celles définies par ces derniers.
- Par contre, renforcer le dialogue et les échanges entre SCoT, pour davantage de cohérence et de complémentarité entre les territoires.

Possibilité d'une règle sur le sujet pour notamment renforcer la justification de la collaboration entre territoires limitrophes.

Foncier – Gestion économe de l'espace

- Trois objectifs :
  - Un objectif global axé sur la préservation de la ressource foncière qui propose de recycler le foncier avant de consommer.
  - Deux objectifs spécifiques :
    - la protection du foncier agricole.
    - l'anticipation par les SCoT de la compensation environnementale due aux grands projets.

- Chaque SCoT devra fixer son objectif de réduction de la consommation d'espace.

- Des actions à mettre en œuvre :
  - Prioriser le recyclage du foncier avant de consommer de nouveaux espaces, systématiser les stratégies foncières intégrées, etc.
  - Anticiper les besoins et offres de compensation environnementale, etc.

Souhait de décliner ces propositions en 2 ou 3 règles.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Habitat

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

- Trois objectifs :
  - Un sur l'habitat et logement.
  - Un spécifique sur la résorption de la vacance.
  - Un sur la réhabilitation énergétique.

- Les objectifs chiffrés de production de logements ou de densité seront à définir par les SCoT.

- Encourager les solutions innovantes : Office Foncier Solidaire, réversibilité des constructions/logements, habitat intergénérationnel, habitat connecté, etc.

- Travail à mener sur : accessibilité, parcours résidentiel, densification, etc.

- Encourager les territoires à résorber l'habitat indigne / insalubre.

- Travail à mener sur les lits froids en montagne.

Souhait de décliner ces objectifs en <u>1 règle</u>

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Urbanisme commercial

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

- Dans les centres, de nombreuses villes en Auvergne-Rhône-Alpes ont un taux de vacance commercial supérieur de 5 % à la moyenne nationale.
- Donner la priorité à la revitalisation des centres-villes/centres-bourgs.
- Encadrer le développement de surfaces commerciales en périphérie.
- (Re)localiser les surfaces commerciales dans les centres. Et faciliter leurs accès.
- Densifier et requalifier surfaces commerciales existantes.
- Développer des approches innovantes : droit de préemption commercial, animation des rez-de-chaussée, baux à l'essai, taxe sur friches commerciales, etc.

Objectif qui donnera lieu à 1 règle

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Energie

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Objectifs qui donneront lieu à 6 règles

- Un enjeu majeur : accélérer la transition énergétique

- Réduire la consommation d'énergie de 23%/hab, objectifs chiffrés par secteur
  - Construire et rénover des bâtiments performants été comme hiver
  - Se déplacer avec des véhicules moins consommateurs d'énergie et inciter au report modal

- Augmenter de 54 % la production d'EnR en s'appuyant sur les potentiels de chaque territoire
  - Développer un mix énergétique équilibré
  - Encourager le bois-énergie, la méthanisation et le solaire

- Soutenir et développer la démarche TEPOS pour animer localement la transition énergétique

TEPOS-CV de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne Rhône-Alpes
Énergie Environnement

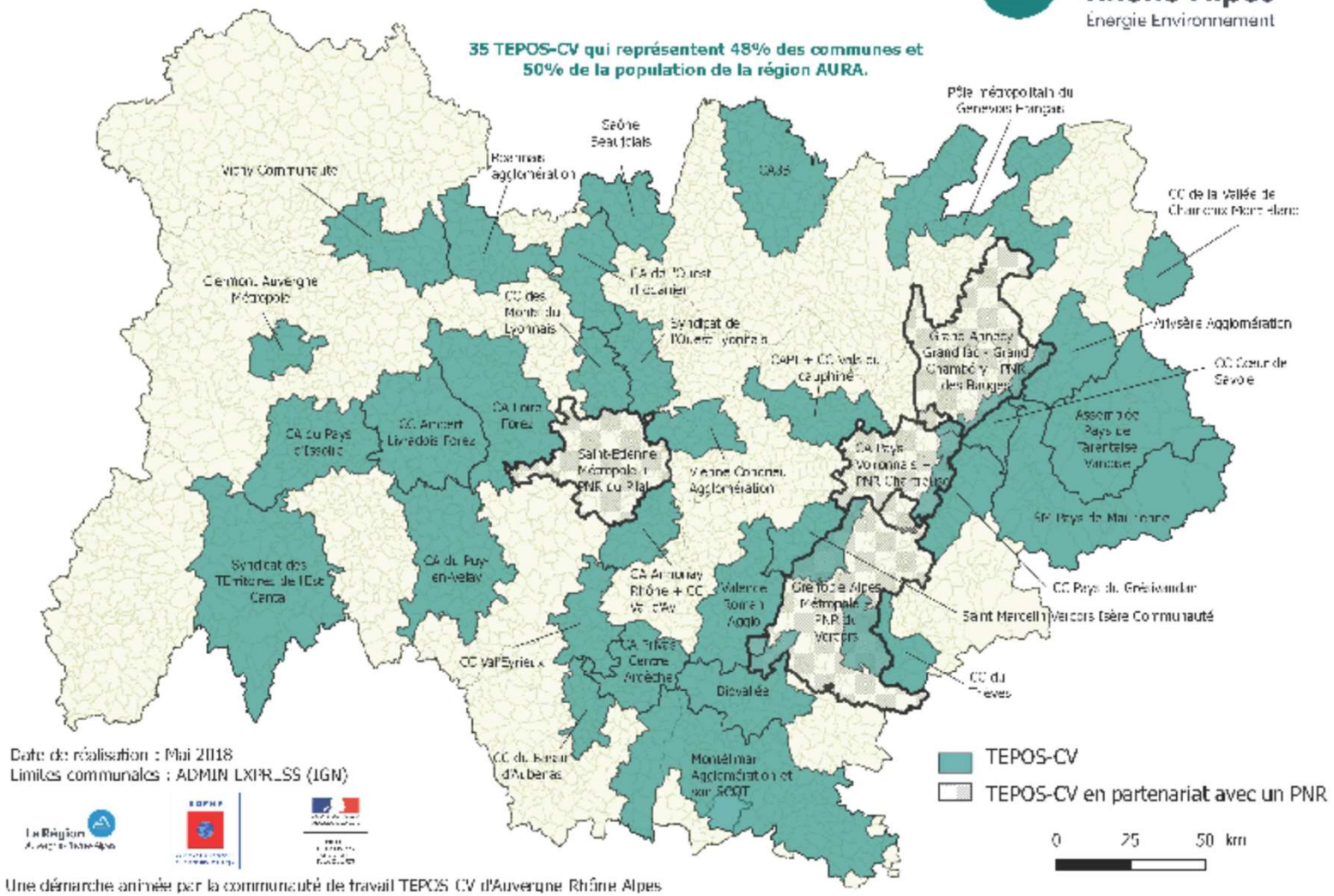

Une démarche animée par la communauté de travail TEPOS CV d'Auvergne Rhône Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Energie

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

1 545 chaufferies
dont 203 P> 1MW

Production 2015
10 000 Gwh

Consommation
1,6 Mtonnes

Un potentiel de
Production 2030
13 800 Gwh

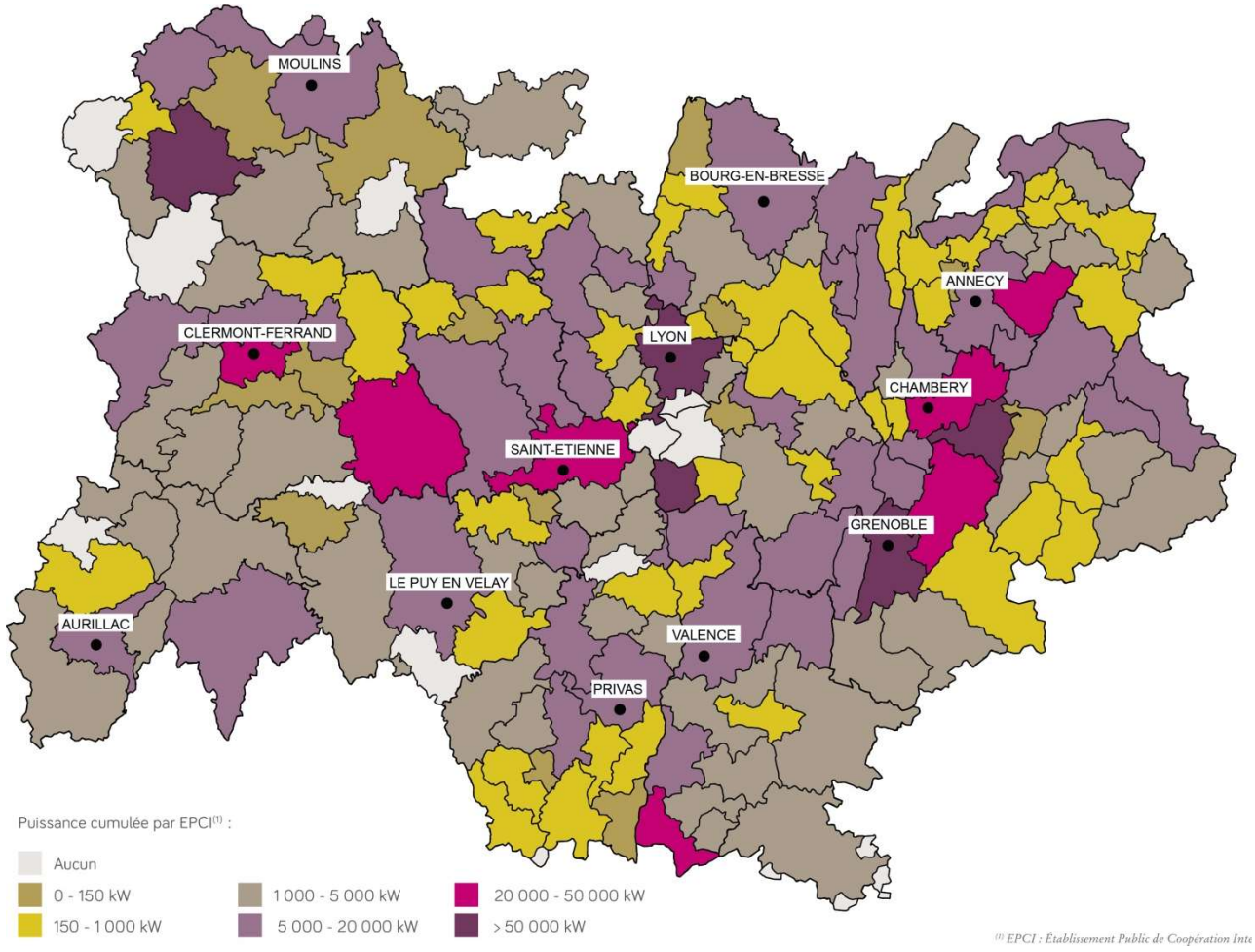

Climat et qualité de l'Air

2 règles sont envisagées

- Améliorer la qualité de l'air
  - Agir sur les principaux polluants (Nox, PM10, PM2,5)
  - Maintien de la bonne qualité de l'air
  - Actions spécifiques sur les 9 zones prioritaires
- Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique
  - Réduire les émissions de GES de 30 %
  - Préserver la ressource en eau en cohérence avec les SDAGES
  - Assurer le bon fonctionnement des grands cours d'eau
- Accompagner les collectivités dans la gestion des risques naturels

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Climat et qualité de l'Air

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

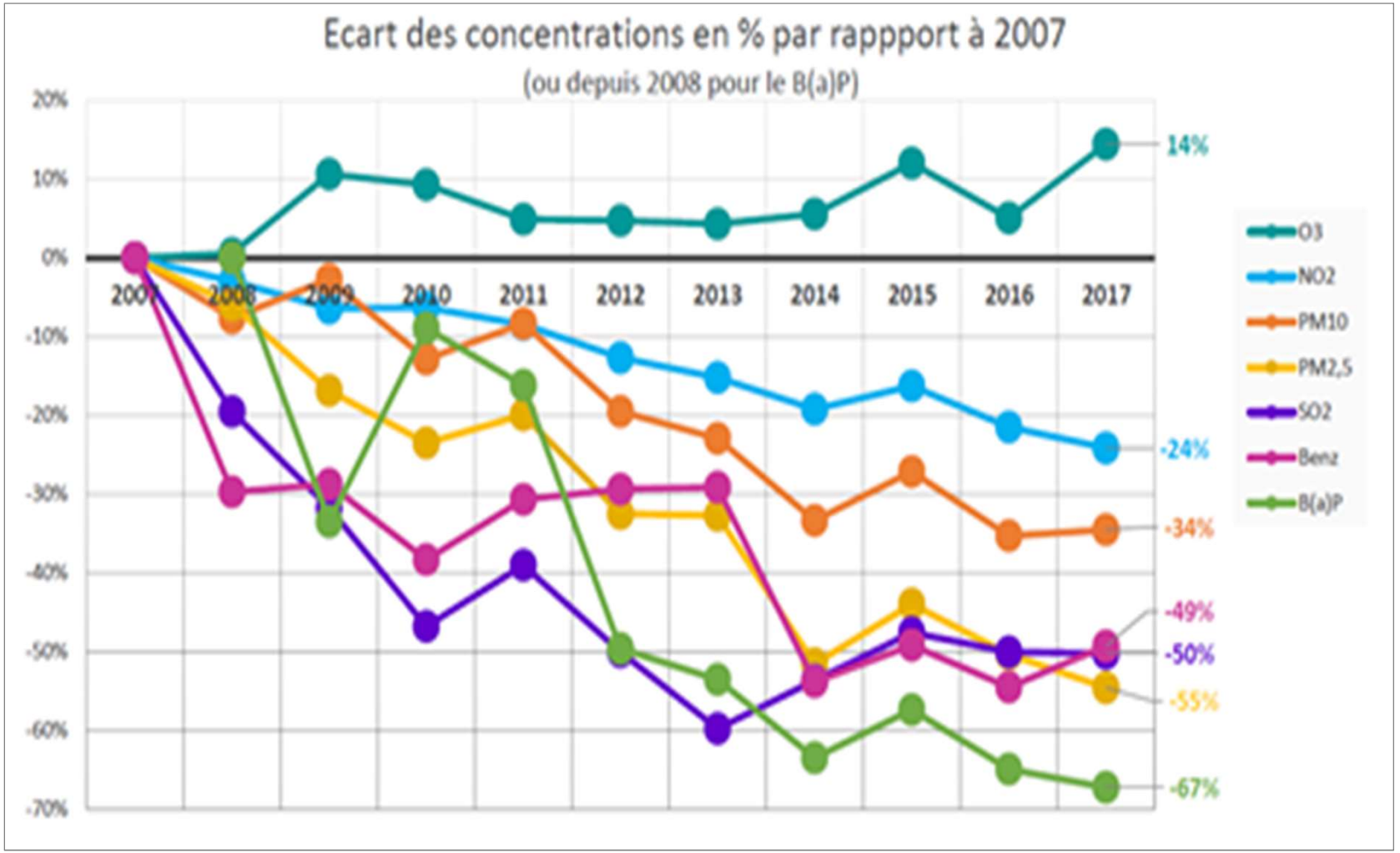

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

Déchets et Economie circulaire

- Un objectif : faire d'Auvergne Rhône-Alpes, une région leader de la prévention, de la gestion des déchets et de l'économie circulaire

- Un Plan déchets pour :

- réduire la quantité de déchets de 12%
- diminuer de 24 % à 10 % la part d'enfouissement
- augmenter la valorisation matière de 54 à 75 %
- maintenir la valorisation énergétique à 23 %

- Assurer la juste répartition des infrastructures de gestion des déchets

Un tome du fascicule des règles dédié aux déchets et à l'économie circulaire

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Biodiversité

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

7 règles inspirées des SRCE et adaptées au niveau d'opposabilité du SRADDET

- Mise en cohérence des SRCE Auvergne et Rhône-Alpes
  - Définition des composantes de la Trame Verte et Bleue
  - Mise en valeur des espaces relais

- Préserver la trame verte et bleue :
  - Des objectifs déclinés par milieux : forêts, milieux ouverts et humides, cours d'eau et lac
  - Des objectifs déclinés par pression : étalement urbain, infrastructures de transport, activités de pleine nature

- Améliorer la connaissance de la biodiversité et s'adapter aux changements climatiques

- Mettre en œuvre des démarches opérationnelles à l'échelle des territoires

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Biodiversité

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

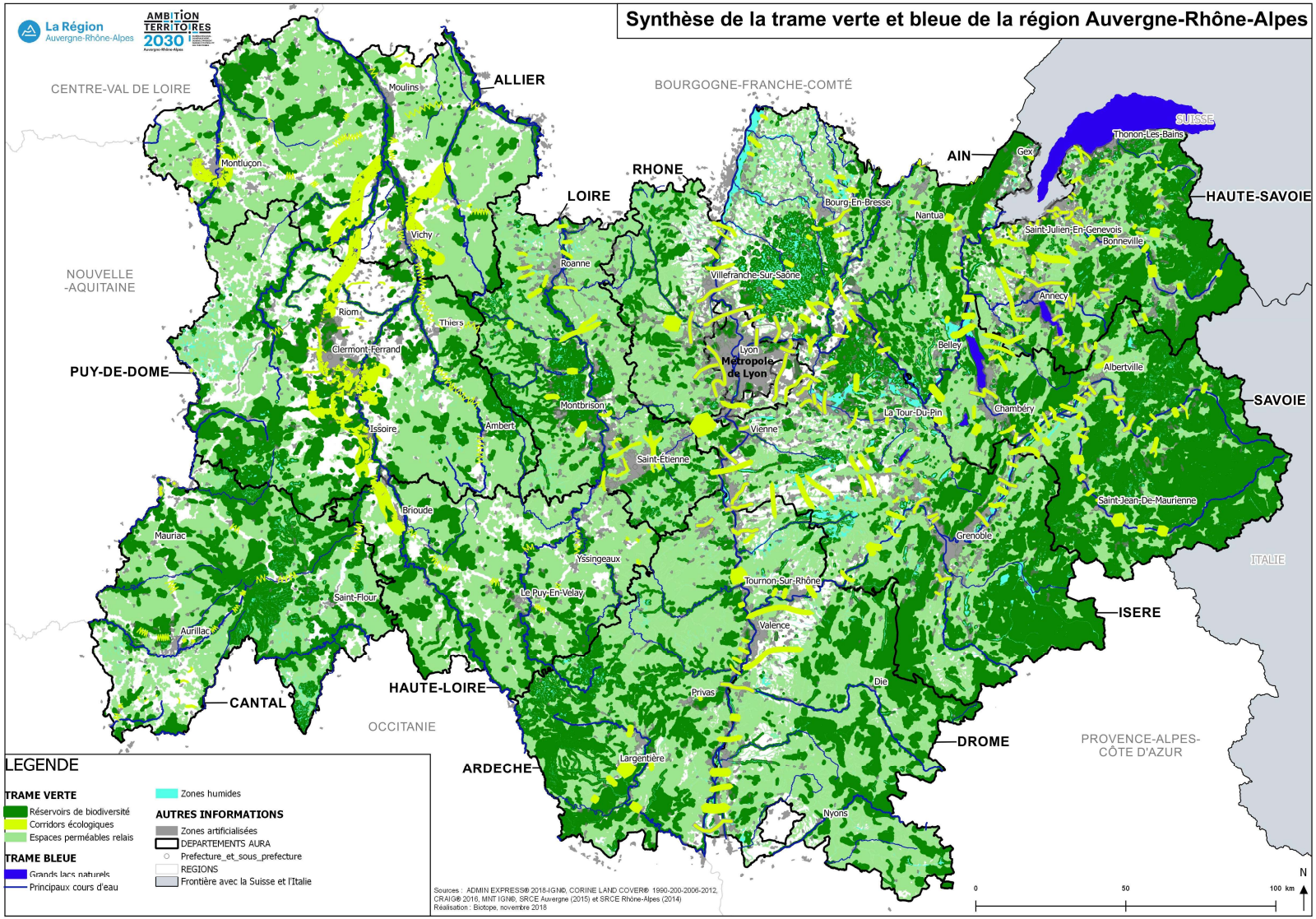

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AMBITION TERRITOIRES 2030
Auvergne-Rhône-Alpes
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Volet mobilité

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

Grands projets

Grands projets d'infrastructures de transport

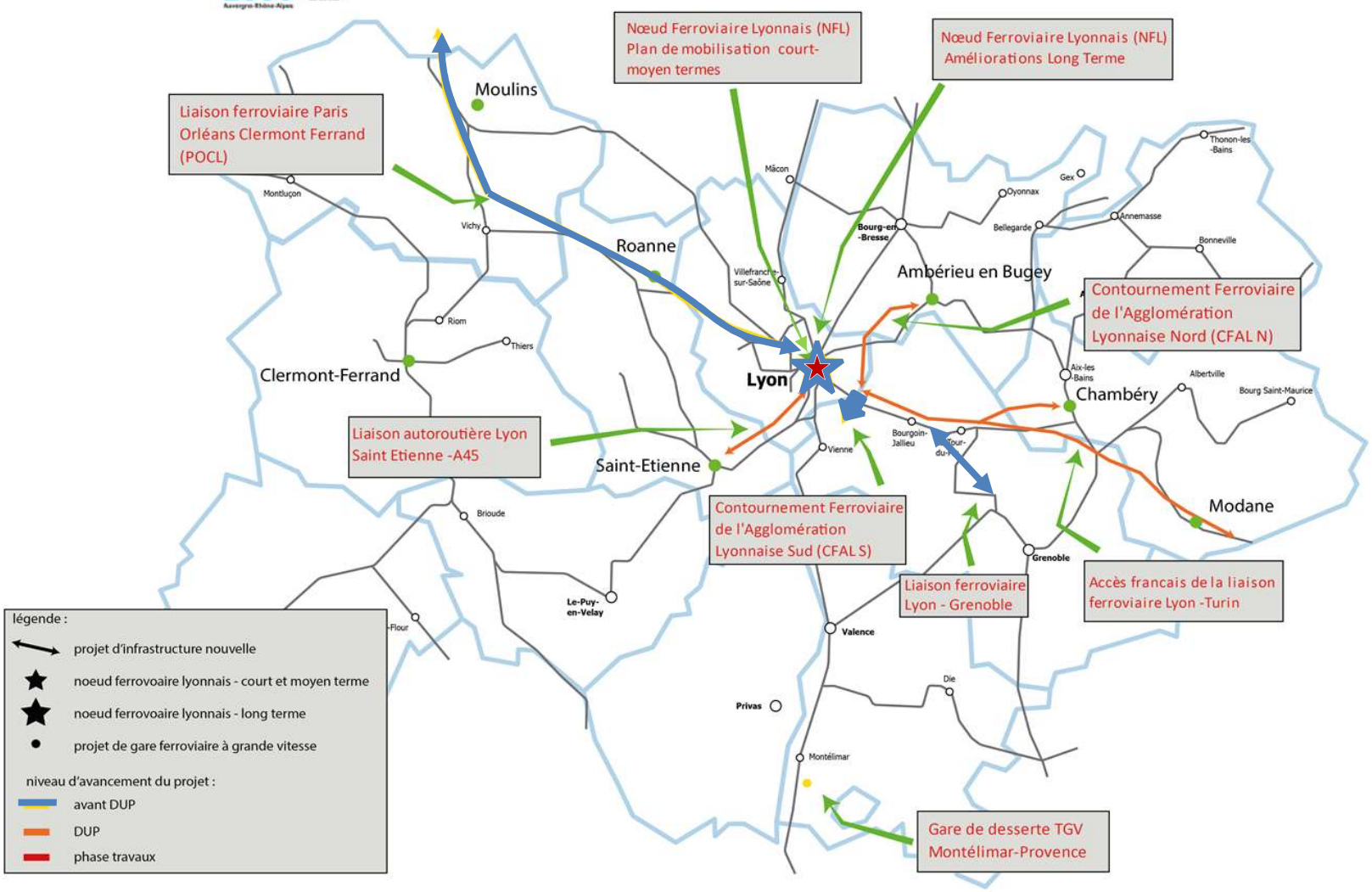

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

Intermodalité fret

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

Maillage stratégique d'intérêt régional tous modes et tous réseaux

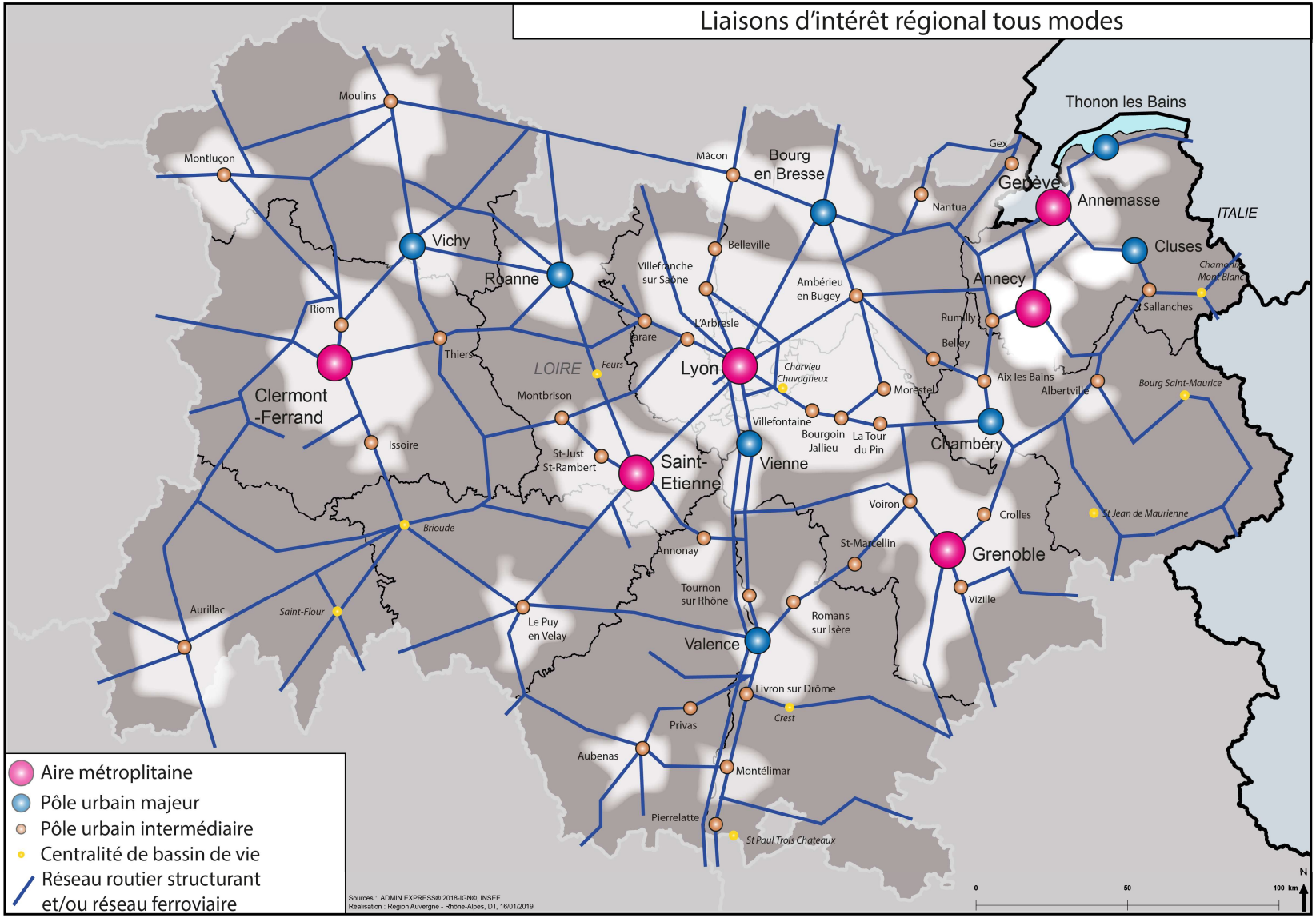

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

AMBITION TERRITOIRES 2030

ATTRACTIVITÉ DES PÔLES URBAINS

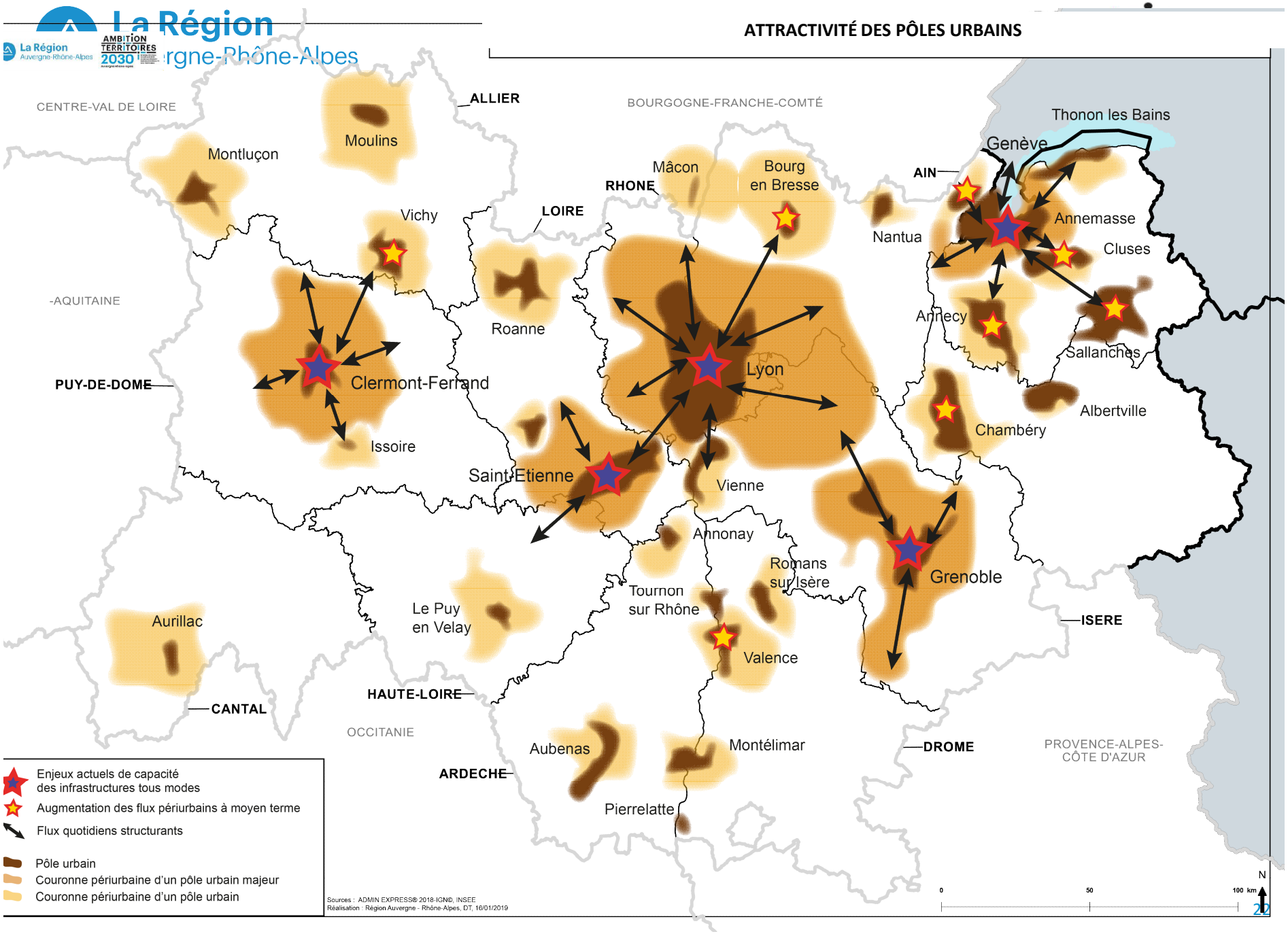

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Simplifier et faciliter le parcours des usagers

AMBITION TERRITOIRES 2030
SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
Auvergne-Rhône-Alpes

Interfacer les services et les offres (horaires, information temps réel, tarification, supports billettiques digitalisation…)

OÙRA!

Accompagner le développement et l' aménagement des Pôles d'échanges multimodaux

A toutes les échelles

Animer, Echanger Gouvernance adaptée

Accompagner la cohérence des démarches de planification

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes / Lyon
1 esplanade François MItterrand
CS 20033 — 69269 Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00 **Fax.** 04 26 73 42 18

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand
59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85

auvergnerhonealpes.fr